



Le 2 juillet 2014

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs

**Objet :** Projet de développement  
Lancement de la labellisation des clubs  
Seconde information  
**Dossier suivi :** Jean Marc TOURTEAU

Madame, Monsieur, le Président,

Par courrier en date du 24 mars dernier nous vous annonçons la décision du Comité régional de s'engager dans le processus de labellisation des clubs bretons.

Vous trouverez, en annexe, et comme nous nous en étions engagés un « document de travail » projet de recueil des aides sur lequel le Comité régional souhaite s'appuyer pour mettre en œuvre dès la saison sportive 2014-2015 ce dispositif.

A ce jour 30 clubs ont répondu au questionnaire dont vous avez été destinataires fin mars. L'exploitation de ces données va nous permettre de faciliter le lancement de cette opération.

Notre objectif est de vous présenter lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional le samedi 29 novembre prochain ce dossier sur le plan technique et financier pour que nous puissions rendre effectif ce travail important effectué par les bénévoles du groupe de suivi, accompagné d'un budget prévisionnel sur la saison 2014-2015.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, le Président, à nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Serge BRUNET**

Copie : aux entraîneurs des clubs  
Aux membres du Comité Directeur régional

238 bis rue de Nantes - BP 40208 - 35202 Rennes Cedex 2

Tél : 02 99 67 03 58

E-mail : [com.bretagne.natation@wanadoo.fr](mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr)

Site : <http://bretagne.ffnatation.fr>

**LABELLISATION  
PROJET D'AIDES  
30 juin 2014**



**DOCUMENT  
DE TRAVAIL**

**Serge BRUNET**

**Suivi : Jean Marc TOURTEAU**

La labellisation est une des priorités du projet fédéral 2013-2016. Le Comité de Bretagne souhaite favoriser cette démarche en proposant un soutien technique et financier sur la structuration des clubs.

Un groupe de suivi placé sous la responsabilité de Jean Marc TOURTEAU (réfèrent) et composé d'Arlette ABT, Jacqueline GAUTIER, Brigitte BONNEAU, Marie Christine WATTELET et Jacques PELE est chargé de mettre en place et d'assurer le suivi du dispositif, d'instruire les dossiers de demandes, effectuer les analyses et proposer leur validation.

Le secteur formation et l'ERFAN est complètement intégrer à cette dynamique de labellisation et devra également être associé aux différentes modalités et procédures. Organisation à prévoir.

L'Equipe Technique Régionale participe très étroitement à la mise en place et au suivi de l'opération. Coordination à prévoir.

Le Comité Directeur devra avoir délibéré sur l'ensemble du projet, au plus tard, au mois de juin 2014, pour une poursuite du dispositif à compter de septembre 2014.

L'Assemblée Générale du Comité de Bretagne qui se tiendra le samedi 29 novembre 2014 devra rendre effectif ce dispositif, pour une application dès la saison sportive 2014-2015.

Le soutien financier sera proposé sous la forme d'un remboursement et non d'une déduction des charges afin de voir apparaître les différents mouvements financiers des structures.

## **La procédure est la suivante :**

### **1<sup>er</sup> étape :**

- Prendre connaissance des conditions d'obtention du label (plaquette d'information fédérale).
- Télécharger le dossier de labellisation sur le site FFN du Comité de Bretagne, rubrique dossiers divers, fichier administratif.

### **2<sup>ème</sup> étape :**

- Accompagnement du dossier : recueil d'un maximum de données.
- Contact élu référent, groupe de suivi, Comités départementaux.
- Au regard du dossier, lien avec les clubs.
- Retour du dossier si manque de pièces justificatives.
- Vérification de la relation adhérents  $\longleftrightarrow$  licenciés auprès des instances locales.

### **3<sup>ème</sup> étape :**

- Dossier complet transmis au groupe de suivi.
- Validation ou non du groupe.
- Courrier pour confirmer ou non l'obtention du label demandé.

### **4<sup>ème</sup> étape :**

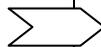
- Remise d'une attestation de label, en Assemblée Générale.
- Contrôle du cahier des charges au cours de l'Olympiade 2013-2016.
- Lien privilégié avec le référent, l'Equipe Technique Régionale du Comité et l'ERFAN

## PROJET : CAHIER DES CHARGES ET ACOMPAGNEMENT

<p style="text-align: center;"><b>CONDITIONS DE LABELLISATION</b> <b>TRONC COMMUN AUX LABELS ANIMATION FORMATEUR et DEVELOPPEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Etre affilié à la FFN.</li><li>➤ Encadrement technique et pédagogique.</li><li>➤ Tous les membres licenciés : justificatifs, par la copie des formulaires de déclaration auprès de la Collectivité et ou l'Office des sports local.</li><li>➤ Groupes d'initiation et d'apprentissage.</li><li>➤ Equipement</li><li>➤ Sécurité</li></ul>	<p style="text-align: center;"><b>PROPOSITION D'AIDES PAR LE COMITE REGIONAL</b> <b>Pour accéder à l'octroi des différents labels</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Accorder aux clubs une ristourne part fixe à définir par licence.</li><li>➤ Accorder aux clubs une ristourne à définir pour toute licence supplémentaire par rapport au total de l'année précédente* : *(sous réserve de non diminution l'année précédente)</li><li>➤ Part à définir sur les licences tarif plein et licence tarif réduit.</li></ul>
<p style="text-align: center;"><b>MODALITES D'ACCES AUX LABELS ANIMATION-DEVELOPPEMENT-FORMATEUR GERES PAR LE COMITE REGIONAL</b> <b>ATTRIBUTION COMITE REGIONAL</b></p> <p style="text-align: center;"><b>CLUB ANIMATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Natation pour tous.</li><li>➤ Encadrement technique et pédagogique : BF2.</li><li>➤ Et certification fédérale des activités d'animation.</li><li>➤ Sauv'nage, pass'sports de l'eau.</li><li>➤ Deux options d'animation au moins.</li><li>➤ Equipement adapté et disponible.</li><li>➤ Dynamique de service et de cohésion.</li></ul>	<p style="text-align: center;"><b>PROPOSITION D'AIDES PAR LE COMITE REGIONAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Prise en charge totale de 2 stagiaires par an des formations BF1 et BF2. En complément de la prise en charge des OPCA.</li></ul>

### CLUB DEVELOPPEMENT

- Education sportive.
- Encadrement technique et pédagogique.
- ENF.
- Organisateur : niveau départemental.
- Pass'compétition et participation à la compétition.
- Equipement : accès bassin normatif.
- Formations d'officiels.
- Dynamique de performance, de service et de cohésion.



### PROPOSITION D'AIDES PAR LE COMITE REGIONAL

- Prise en charge totale de 2 stagiaires par an des formations BF1 et BF2. En complément de la prise en charge des OPCA.
- Prise en charge partielle des frais de déplacement aux compétitions nationales. Sous réserve de mutualisation des moyens pour l'organisation des déplacements. Critère basé sur les nageurs qui accèdent aux finales.
- Prise en charge de 50% du coût d'un stage pour les nageurs sélectionnés à des stages régionaux.

### CLUB FORMATEUR

- L'accès au haut niveau national : pré-filière du haut niveau.
- Encadrement technique et pédagogique : BF4.
- ENF.
- Championnats de France de catégories d'âge.
- Equipement : accès à un bassin et des infrastructures adaptées au niveau de pratique.
- Organisateur niveau régional.
- Formations d'officiels.
- Dynamique de performance, de formation, de service et de cohésion.



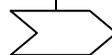
### PROPOSITION D'AIDES PAR LE COMITE REGIONAL

- Prise en charge totale de 2 stagiaires par an des formations BF1, BF2 et BF3. En complément de la prise en charge des OPCA.
- Prise en charge totale de la formation continue pour l'obtention du BF4. En complément de la prise en charge des OPCA.
- Prise en charge d'un stage de formation en structure de haut niveau pour l'entraîneur principal. En complément de la prise en charge des OPCA.
- Prise en charge partielle des frais de déplacement aux compétitions nationales. Sous réserve de mutualisation des moyens pour l'organisation des déplacements. Critère basé sur les nageurs qui accèdent aux finales.
- Prise en charge de 50% du coût d'un stage pour les nageurs sélectionnés à des stages régionaux.

**MODALITES D'ACCES AUX LABELS NATIONAL et INTERNATIONAL  
GERES PAR LA F.F.N.  
ATTRIBUTION PAR LA F.F.N.**

**CLUB NATIONAL**

- Accès au niveau international.
- Encadrement technique et pédagogique : BF5.
- ENF.
- Championnats de France.
- Licenciés sur les listes « espoirs » au moins.
- Formations d'officiels A.
- Organisateur : niveaux interrégional et national.
- Equipement : accès à un bassin homologué et à des infrastructures adaptées au niveau de pratique.
- Dynamique de performance, de formation, de service et de cohésion.



**AIDES PAR LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION**  
**Ce dispositif rentre en vigueur sur la saison sportive 2013-2014**  
**Les aides seront apportées en septembre ou octobre 2014, au regard de la**  
**saison 2013-2014**

- Aide au licenciement des adhérents à la FFN : Une ristourne de 20% sur la part fédérale pour les licences enregistrées en cours de la saison.
- Accompagnement des formations fédérales : prise en charge de 3 stagiaires par an formations BF4-BF5.
- Participation fédérale aux droits d'engagements :  
Exonération de 50% des droits d'engagements aux épreuves nationales en :  
NC : Championnat de France 25m, 50m, 16 ans et plus, minimes  
NS : Championnat hiver, Championnats Espoirs, Juniors, Elites, TC et N2  
EL : Championnat de France, Championnat de France par équipe  
PL : Championnat de France jeune hiver et été, Jeunes et Séniors  
  
Exonération de 20% des droits d'engagements aux épreuves nationales en :  
WP : Droit d'inscription aux Championnats Elite, N1

CLUB INTERNATIONAL	AIDES PAR LA FEDERATION FRANCAISE DE NATATION Pas encore arrêtées
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Haut niveau</li> <li>➤ Encadrement technique et pédagogique : entraîneur expert.</li> <li>➤ ENF.</li> <li>➤ Licenciés sur les listes « jeunes » et listes « Elite » ou « Séniors ».</li> <li>➤ Accès aux phases finales des compétitions internationales de référence.</li> <li>➤ Organisateur : niveaux national et international.</li> <li>➤ Equipement : accès à un bassin homologué compatible avec l'activité internationale de référence.</li> <li>➤ Infrastructures adaptées au niveau de pratique.</li> <li>➤ Dynamique de performance, de formation, de service et de cohésion.</li> </ul>	

**Pour rappel, voici les aides qui sont apportées aujourd'hui par le Comité régional et qui ne rentrent pas dans le projet ci-dessus :**

- Les ristournes aux Comités départementaux : une réflexion est engagée pour une éventuelle mutualisation de ces aides, en vue de la création à terme d'un poste d'un agent de développement régional sur le secteur natation course et eau libre.
- Les ristournes aux clubs : ce dispositif sera supprimé et remplacé par le projet, ci-dessus, en lien avec la labellisation des clubs dans le cadre du projet de développement du Comité Régional.
- Les aides aux clubs pour l'organisation des compétitions régionales pourraient-être poursuivies, à condition que le cahier des charges soit respecté.
- Les bourses aux nageurs(es) : ces aides directes aux nageurs ne pourront, dès à présent, être reconduites, pour les raisons suivantes :
  - Si par bonheur la Bretagne obtenait, toutes disciplines confondues, des résultats beaucoup plus significatifs à haut niveau, le seul budget du Comité régional ne suffirait pas pour faire face à ces aides. Il faut avoir les moyens de ses ambitions et ça ne sera pas le cas.
  - De plus, une association loi 1901, n'a pas le droit d'attribuer des aides, sous formes de bourses qui sont considérées comme des salaires non déclarés, pour la plus part à des mineurs ! Le Comité est juridiquement en dehors des clous et se trouvera confronté à un redressement important, s'il est contrôlé par les services fiscaux et de l'URSAAF. Il faut donc arrêté, dès cette année, le versement de ces aides.

*Par contre, il est nécessaire de réfléchir à l'accompagnement du haut niveau et de nos meilleurs éléments et ceux en devenir. Le projet TOKYO 2020 de la FFN mérite toute notre attention et doit alimenter, entre autre, notre réflexion sur ce sujet important.*

▪ Les stages régionaux :

- Le comité prend en charge 50% du coût réel d'un nageur : cette disposition s'inscrit dans le droit fil du projet sportif et de développement.
- Les entraîneurs sont indemnisés par l'intermédiaire de leur club sur la base de 90€ net la journée stagiaire, coût intégré au budget du stage.
- Le rassemblement puis, le déplacement à la coupe de France des régions, sont pris intégralement en charge par le Comité Régional.

▪ Les stages du pôle espoir régional natation course :

- Participation des nageurs : 20% du coût du stage dans la limite de 30 euros par jour. Suivant les disponibilités financières. Donc, prise en charge par le Comité entre 70 à 80% du coût de stage.